

**Communauté de Communes
du Terrassonnais en Périgord
Noir Thenon Hautefort**

**Pôle des Services Publics
58 Ave Jean Jaurès
24120 TERRASSON-
LAVILLEDIEU**

L'an deux mil quinze, le 26 mai, à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle des Fêtes de Terrasson-Lavilledieu, sous la présidence de M. Dominique BOUSQUET.

Date de convocation : 19 mai 2015

Nombre de Conseillers Communautaires	
En exercice	61
Présents	42
Votants :	50
Pour :	50
Contre :	0
Abstention :	0

PRÉSENTS :

Titulaires :

Josiane LEVISKI, Gérard DEBET, Bertrand CAGNIART, Lionel ARMAGHANIAN, Bernadette MERLIN, Jean-Marie SALVETAT, Patricia FLAGEAT, Jean-Michel DEMONEIN, Stéphane ROUDIER, Annie DELAGE, Jacques MIGNOT, Jean-Marie CHANQUOI, Nadine ÉLOI, Yves MOREAU, Catherine LUSTRISSY, Serge EYMARD, Claude MALAURIE, , Isabelle COMBESCOT, Laurent DELAGE, Olivier ROUZIER, Claude SAUTIER, Alexandra DUMAS, Jean-Jacques DUMONTET, Michel MEYNARD, Jean-Claude GUARISE, Bernard DURAND, Michel LAPOUGE, Régine ANGLARD, Bernard BEAUDRY, Jean BOUSQUET, Coralie DAUBISSE, Frédéric GAUTHIER, Roger LAROUQUIE, Claudine LIARSOU, Sabine MALARD, Jean-Luc

BLANCHARD, Dominique BOUSQUET, Nicole RAVIDAT, Dominique DURAND, Laurent PELLERIN.

Suppléants : Amandine DUCHEYRON représente Gérard MERCIER, Fabien JOFFRE représente Francis AUMETTRE.

EXCUSÉS

Titulaires : Didier CLERJOUX, Dominique DURUY, Gérard MERCIER, Guy COUPLET donne pouvoir à Stéphane ROUDIER, Jean-Michel LAGORSE, Gaston GRAND, Roland MOULINIER donne pouvoir à Catherine LUSTRISSY, Charles SOL, Daniel BOUTOT, Pierre AUGUSTE donne pouvoir à Gérard DEBET, Francis AUMETTRE, Serge PÉDENON donne pouvoir à Laurent DELAGE, Camille GERAUD, Laurent MONTEIL, Jean-Michel LAGORSE, Florence DEBAT-BOUYSSOU, Pierre DELMON, Isabelle DUPUY donne pouvoir à Claudine LIARSOU, Jean-Pierre JACQUINET donne pouvoir à Roger LAROUQUIE, Francis VALADE donne pouvoir à Régine ANGLARD, Arlette VERDIER donne pouvoir à Jean BOUSQUET.

SECRÉTAIRE : Mme Josiane LEVISKI.

OBJET : Subvention à l'Association Pays du Périgord Noir

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,

VU le décret n° 62-1587 du 29 décembre 1962 portant règlement général sur la Comptabilité Publique,

Monsieur le Président informe les membres du Conseil communautaire qu'il a été saisi d'un appel à contribution émanant de l'association Pays du Périgord Noir. Cette contribution, pour l'année 2015, est fixée à 1,00 € par habitant.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

DONNE SON ACCORD pour le versement d'une contribution de 23 705€ à l'association Pays du Périgord Noir.

AUTORISE le Président à signer toutes pièces se rapportant au versement de cette contribution.

Fait et délibéré au siège les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme, fait à TERRASSON-LAVILLEDIEU, le 28/05/2015.

Le Président,

Dominique BOUSQUET.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-200041150-20150526-DE2015056-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/05/2015

Publication : 28/05/2015